

Perspectives de fin d'année

- **Confirmation de la progression de l'EBITDA¹**
- **Evaluation de l'impact de la loi de finances pour 2012**
- **Présentation le 30 janvier 2012 de la stratégie à moyen terme du Groupe**

Le vote de la loi de finances pour 2012 et la proximité de la fin de l'exercice conduisent Séchilienne-Sidec à proposer quelques perspectives pour les résultats 2011.

Au 30 novembre 2011, hors centrales mauriciennes non consolidées, le Groupe a produit 2,2 TWh (+ 14% par rapport au 30 novembre 2010) avec une puissance consolidée installée de 498 MW, qui intègre les 38 MW de la centrale de Caraïbes Energie mise en service en mars 2011, ainsi que les 27 MW raccordés sur l'exercice 2011 dans le secteur photovoltaïque. Sur les onze premiers mois de l'exercice, la disponibilité technique moyenne des centrales consolidées du Groupe s'est établie à plus de 87%, avec en outre un taux d'appel très élevé pour CCG.

Cette performance des actifs du Groupe permet de confirmer les perspectives de progression sur l'ensemble de l'exercice 2011 d'au moins 15% de l'EBITDA y compris produits de défiscalisation, et de 10% de l'EBITDA hors défiscalisation.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2012 adoptée le 21 décembre dernier supprime un avantage fiscal dérogatoire, « l'abattement du tiers », qui permettait aux sociétés exploitantes dans les Départements d'Outre-Mer de bénéficier, jusqu'au 31 décembre 2017, d'une imposition calculée sur les deux-tiers de leur bénéfice imposable. Cette suppression est applicable pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2011. Elle conduit au relèvement du taux d'impôt effectif du Groupe et le rapproche, toutes choses égales par ailleurs, du taux d'impôt théorique en vigueur en France, de 34,4%.

Pour mémoire, le taux d'impôt effectif du Groupe au titre de l'exercice 2010 était de 24,7%, l'effet favorable de l'abattement du tiers au titre des activités dans les Départements d'Outre-Mer s'élevant à 5,5 millions d'euros et représentant un avantage de 9,05% en termes de taux d'imposition.

D'autre part, en application des normes IFRS, le stock d'impôt différé inscrit au bilan devra être revalorisé sur la base des nouveaux taux, ce qui conduira à la comptabilisation en 2011 d'une charge d'impôt complémentaire non récurrente et sans impact sur la trésorerie de l'ordre de 6 M€.

¹EBITDA : résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dotations et reprises de provisions pour dépréciation, risques et charges

Dans un environnement économique complexe, Séchilienne-Sidec démontre la force de son modèle économique fondé sur des contrats d'achat à long terme d'électricité, générant une récurrence élevée des cash flows et neutralisant les évolutions des prix des matières premières. Cette base unique d'actifs physiques et contractuels constitue le socle de la stratégie du Groupe à moyen terme, qui fera l'objet d'une présentation le 30 janvier 2012.

A propos de Séchilienne-Sidec (www.sechilienne-sidec.com) : Depuis 25 ans Séchilienne-Sidec est un groupe indépendant spécialisé dans la production d'électricité au travers de centrales de moyenne puissance charbon/biomasse, photovoltaïques et éoliennes. Grâce à sa technicité, à son expérience en gestion de projets et à la qualité de ses équipes d'ingénieurs, le groupe gère toutes les étapes du cycle de vie des centrales : conception, financement, construction et exploitation, partout dans le monde et, notamment, dans des environnements complexes. ISIN : FR0000060402 – SECH

Contacts

Séchilienne-Sidec +33 (0)1 41 16 82 00